

TRAITEMENT COMPTABLE DES AVOIRS SUR VENTES

- **Objectif(s)** : être capable :
 - d'analyser les factures d'AVOIR relatives aux opérations de vente,
 - d'enregistrer les opérations.

- **Pré-requis** :
 - connaissance des documents commerciaux : factures d'AVOIR,
 - maîtrise des opérations de facturation.

- **Modalités** :
 - série d'exemples de difficultés progressives.

TABLE DES MATIERES

CAS PRATIQUE – Présentation.....	3
1. Retour de produits avec réduction commerciale initiale.....	4
1.1. Document.....	4
1.2. Remarques.....	4
1.3. Annexes.....	4
1.3.1. Annexe 1a : Comptes.....	4
1.3.2. Annexe 1b : Journal.....	5
1.4. Correction.....	5
1.4.1. Travail 1a : Comptes.....	5
1.4.2. Travail 1b : Journal.....	5
2. Retour de marchandises avec escompte initial inconditionnel.....	6
2.1. Document.....	6
2.2. Remarques.....	6
2.3. Annexes.....	6
2.3.1. Annexe 2a : Comptes.....	6
2.3.2. Annexe 2b : Journal.....	7
2.4. Correction.....	7
2.4.1. Travail 2a : Comptes.....	7
2.4.2. Travail 2b : Journal.....	7
3. Réduction commerciale supplémentaire hors facture de doit.....	8
3.1. Document.....	8
3.2. Remarques.....	8
3.3. Annexes.....	8
3.3.1. Annexe 3a : Comptes.....	8
3.3.2. Annexe 3b : Journal.....	9
3.4. Correction.....	9
3.4.1. Travail 3a : Comptes.....	9
3.4.2. Travail 3b : Journal.....	9

4. Escompte de règlement conditionnel classique.	10
4.1. Document.	10
4.2. Remarques.	10
4.3. Annexes.	10
4.3.1. Annexe 4a : Comptes.	10
4.3.2. Annexe 4b : Journal.	11
4.4. Correction.	11
4.4.1. Travail 4a : Comptes.	11
4.4.2. Travail 4b : Journal.	11
5. Escompte de règlement conditionnel net de taxes.	12
5.1. Document.	12
5.2. Remarques.	12
5.3. Annexes.	12
5.3.1. Annexe 5a : Comptes.	12
5.3.2. Annexe 5b : Journal.	13
5.4. Correction.	13
5.4.1. Travail 5a : Comptes.	13
5.4.2. Travail 5b : Journal.	13
6. Déconsignation d'emballages au prix de consignation.	14
6.1. Document.	14
6.2. Remarques.	14
6.3. Annexes.	14
6.3.1. Annexe 6a : Comptes.	14
6.3.2. Annexe 6b : Journal.	15
6.4. Correction.	15
6.4.1. Travail 6a : Comptes.	15
6.4.2. Travail 6b : Journal.	15
7. Facture d'avoir pour retour de marchandises et réduction commerciale supplémentaire...	16
7.1. Document.	16
7.2. Remarques.	16
7.3. Annexes.	16
7.3.1. Annexe 7a : Comptes.	16
7.3.2. Annexe 7b : Journal.	17
7.4. Correction.	17
7.4.1. Travail 7a : Comptes.	17
7.4.2. Travail 7b : Journal.	17
8. Ristourne de fin de période à taux progressif.	18
8.1. Document.	18
8.2. Remarques.	18
8.3. Annexes.	18
8.3.1. Annexe 8a : Comptes.	18
8.3.2. Annexe 8b : Journal.	19
8.4. Correction.	19
8.4.1. Travail 8a : Comptes.	19
8.4.2. Travail 8b : Journal.	19
SYNTHESE.	20

CAS PRATIQUE – Présentation.

L'entreprise **VOGUE** réalise diverses activités :

- **commerciales** (du négoce),
- **industrielles** (des fabrications),
- **services** (des prestations).

Employé au service « **comptabilité** » vous devez traiter les factures d'avoirs sur ventes envoyées ce jour à différents clients :

1. Retour de produits avec réduction commerciale initiale.
2. Retour de marchandises avec escompte initial inconditionnel.
3. Réduction commerciale supplémentaire hors facture de doit.
4. Escompte de règlement conditionnel classique.
5. Escompte de règlement conditionnel net de taxes.
6. Déconsignation d'emballages au prix de consignation.
7. Facture d'avoir pour retour de marchandises et réduction commerciale supplémentaire.
8. Ristourne de fin de période à taux progressif.

TRAVAIL A FAIRE :

1°) Imputez les montants des factures d'avoir ci-après (1 à 8) dans les comptes de l'entreprise VOGUE.

2°) Enregistrez-les dans le journal (journal des ventes).

1. Retour de produits avec réduction commerciale initiale.

1.1. Document.

VOGUE	
AV863	DOIT LAURE 10-10-N
Retour de produits finis	800,00
Remise 10 %	80,00
Net commercial HT	720,00
TVA à 19,6 %	141,12
Net à votre crédit	861,12

1.2. Remarques.

La comptabilisation doit avoir pour effet de constater la diminution :

- du montant HT net commercial de la vente de produits finis,
- de la TVA collectée (dette envers le Trésor Public),
- de la créance TTC sur le client.

1.3. Annexes.

1.3.1. Annexe 1a : Comptes.

1.3.2. Annexe 1b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Client LAURE Facture d'avoir n° AV863		
Totaux					

1.4. Correction.

1.4.1. Travail 1a : Comptes.

701		44571		411	
Ventes de produits finis		TVA collectée		Clients	
720,00		141,12			861,12
Solde débiteur 720,00 €		Solde débiteur 141,12 €		Solde créditeur 861,12 €	

1.4.2. Travail 1b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
10-10-N	701	Ventes de produits finis	Client LAURE	720,00	
	44571	TVA collectée	Facture d'avoir n°	141,12	
	411	Clients	AV863		861,12
Totaux				861,12	861,12

2. Retour de marchandises avec escompte initial inconditionnel.

2.1. Document.

VOGUE	
AV864	DOIT JOINEL 10-10-N
Retour de marchandises	900,00
Remise 5 %	45,00
Net commercial	855,00
Escompte 2 %	17,10
Net financier	837,90
TVA à 19,6 %	164,22
Net à votre crédit	1 002,12

2.2. Remarques.

La comptabilisation doit avoir pour effet de constater la diminution :

- du montant HT net commercial de la vente de marchandises,
- de la TVA collectée (dette envers le Trésor Public),
- du montant de l'escompte accordé (réduction financière),
- de la créance TTC sur le client.

2.3. Annexes.

2.3.1. Annexe 2a : Comptes.

2.3.2. Annexe 2b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Client JOINEL Facture d'avoir n° AV864		
Totaux					

2.4. Correction.

2.4.1. Travail 2a : Comptes.

707	44571	665
Ventes de marchandises	TVA collectée	Escomptes accordés
855,00	164,22	17,10
Solde débiteur 855,00 €	Solde débiteur 164,22 €	Solde créditeur 17,10 €
411		
Clients		
	1 002,12	
Solde créditeur 1 002,12 €		

2.4.2. Travail 2b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
10-10-N	707	Ventes de marchandises	Client JOINEL	855,00	
	44571	TVA collectée	Facture d'avoir n°	164,22	
	665	Escomptes accordés	AV864		17,10
	411	Clients			1 002,12
Totaux				1 019,22	1 019,22

3. Réduction commerciale supplémentaire hors facture de doit.

3.1. Document.

VOGUE	
AV865	DOIT RODOR 10-10-N
Remise de 5 % sur marchandises E : 8 000,00 x 5 %	400,00
TVA à 19,6 %	78,40
Net à votre crédit	478,40

3.2. Remarques.

La comptabilisation doit avoir pour effet de constater :

- le montant HT de la réduction commerciale accordée,
- la diminution de la TVA collectée (dette envers le Trésor Public),
- la diminution de la créance TTC sur le client.

Par ailleurs, selon la nature des biens faisant l'objet d'une réduction commerciale hors facture de doit, on utilisera les comptes suivants :

- 701 "Ventes de produits finis" => 7091 "R.R.R. accordés sur ventes de produits finis",
- 706 "Prestations de services" => 7096 "R.R.R. accordés sur prestations de services",
- 707 "Ventes de marchandises" => 7097 "R.R.R. accordés sur ventes de marchandises".

3.3. Annexes.

3.3.1. Annexe 3a : Comptes.

3.3.2. Annexe 3b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Client RODOR Facture d'avoir n° AV865		
Totaux					

3.4. Correction.

3.4.1. Travail 3a : Comptes.

7097		44571		411	
Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise sur		TVA collectée		Clients	
400,00		78,40			478,40
Solde débiteur		Solde débiteur		Solde créditeur	
400,00 €		78,40 €		478,40 €	

3.4.2. Travail 3b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
10-10-N	7097	Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise sur ventes de marchandises	Client RODOR Facture d'avoir n° AV865	400,00	
	44571	TVA collectée		78,40	
	411	Clients			478,40
Totaux				478,40	478,40

4. Escompte de règlement conditionnel classique.

4.1. Document.

VOGUE	
AV866	DOIT MARCEL 10-10-N
Escompte de 2 % sur facture du 01-10-N :	
6 690,00 x 2 %	133,80
TVA à 19,6 %	26,22
Net à votre crédit	160,02

4.2. Remarques.

La comptabilisation doit avoir pour effet de constater :

- le montant HT de la réduction financière accordée (escompte conditionnel),
- la diminution de la TVA collectée (dette envers le Trésor Public),
- la diminution de la créance TTC sur le client.

Par ailleurs, l'escompte est ici conditionnel dans la mesure où le client n'en bénéficie qu'à la suite d'un règlement rapide (au comptant sous huitaine).
Une facture d'avoir est établie pour régularisation.

4.3. Annexes.

4.3.1. Annexe 4a : Comptes.

4.3.2. Annexe 4b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Client MARCEL Facture d'avoir n° AV866		
Totaux					

4.4. Correction.

4.4.1. Travail 4a : Comptes.

665		44571		411	
Escomptes accordés		TVA collectée		Clients	
133,80		26,22			160,02
Solde débiteur 133,80 €		Solde débiteur 26,22 €		Solde créditeur 160,02 €	

4.4.2. Travail 4b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
10-10-N	665	Escomptes accordés	Client MARCEL	133,80	
	44571	TVA collectée	Facture d'avoir n°	26,22	
	411	Clients	AV866		160,02
Totaux				160,02	160,02

5. Escompte de règlement conditionnel net de taxes.

5.1. Document.

VOGUE	
AV867	DOIT RODOR 10-10-N
Escompte conditionnel net de taxe de 2 % sur facture du 01-10-N : 22 724,00 x 2 %	454,48
Net à votre crédit	454,48

5.2. Remarques.

La comptabilisation doit avoir pour effet de constater :

- le montant TTC de la réduction financière accordée (escompte conditionnel net de taxes),
- la diminution de la créance TTC sur le client.

Par ailleurs, l'escompte est ici conditionnel dans la mesure où le client n'en bénéficie qu'à la suite d'un règlement rapide (au comptant sous huitaine).

Cependant, à la faveur d'une tolérance fiscale, la TVA n'est pas régularisée par simplification.

Une facture d'avoir est établie pour régularisation.

5.3. Annexes.

5.3.1. Annexe 5a : Comptes.

5.3.2. Annexe 5b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Client RODOR Facture d'avoir n° AV867		
Totaux					

5.4. Correction.

5.4.1. Travail 5a : Comptes.

665		411			
Escomptes accordés		Clients			
454,48			454,48		
Solde débiteur		Solde créditeur			
454,48 €		454,48 €			

5.4.2. Travail 5b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
10-10-N	665	Escomptes accordés	Client RODOR	454,48	
	411	Clients	Facture d'avoir n° AV867		454,48
Totaux				454,48	454,48

6. Déconsignation d'emballages au prix de consignation.

6.1. Document.

VOGUE	
AV868	DOIT PAUL 10-10-N
Retour d'emballages sur consignation du 01-10-N	900,00
Net à votre crédit	900,00

6.2. Remarques.

La comptabilisation doit avoir pour effet de constater :

- la diminution de la dette envers le client liée à la consignation d'emballages,
- la diminution de la créance sur le client pour la valeur de déconsignation des emballages retournés.

Par ailleurs, la valeur de reprise est ici égale à la valeur de consignation.

Cette opération n'est pas soumise à la TVA car la consignation s'est faite hors taxes.

6.3. Annexes.

6.3.1. Annexe 6a : Comptes.

6.3.2. Annexe 6b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Client PAUL Facture d'avoir n° AV868		
Totaux					

6.4. Correction.

6.4.1. Travail 6a : Comptes.

4196	411	
Clients - Dettes pour emballages et matériels consignés	Clients	
900,00	900,00	
Solde débiteur 900,00 €	Solde créditeur 900,00 €	

6.4.2. Travail 6b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
10-10-N	4196 411	Clients - Dettes pour emballages et Clients	Client PAUL Facture d'avoir n° AV868	900,00	900,00
Totaux				900,00	900,00

7. Facture d'avoir pour retour de marchandises et réduction commerciale supplémentaire.

7.1. Document.

VOGUE	
AV869	DOIT LAURE 10-10-N
Retour de produits finis	1 600,00
Remise 10 %	160,00
Net commercial	1 440,00
Remise supplémentaire de 5 % sur les produits conservés : 3 420,00 x 5 %	171,00
Total HT	1 611,00
TVA à 19,6 %	315,75
Net à votre crédit	1 926,75

7.2. Remarques.

La comptabilisation doit avoir pour effet de constater :

- la diminution du montant HT net commercial de la vente de produits finis,
- le montant HT de la réduction commerciale supplémentaire accordée,
- la diminution de la TVA collectée (dette envers le Trésor Public),
- la diminution de la créance TTC sur le client.

7.3. Annexes.

7.3.1. Annexe 7a : Comptes.

7.3.2. Annexe 7b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Client LAURE Facture d'avoir n° AV869		
Totaux					

7.4. Correction.

7.4.1. Travail 7a : Comptes.

701	7091	44571
Ventes de produits finis	Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise sur	TVA collectée
1 440,00	171,00	315,75
Solde débiteur 1 440,00 €	Solde débiteur 171,00 €	Solde débiteur 315,75 €
411		
Clients		
	1 926,75	
Solde créditeur 1 926,75 €		

7.4.2. Travail 7b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
10-10-N	701	Ventes de produits finis	Client LAURE	1 440,00	
	7091	Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise sur ventes de produits finis	Facture d'avoir n° AV869	171,00	
	44571	TVA collectée		315,75	
	411	Clients			1 926,75
Totaux				1 926,75	1 926,75

8. Ristourne de fin de période à taux progressif.

8.1. Document.

VOGUE	
AV870	DOIT MARCEL 10-10-N
Décompte de ristourne sur le CA HT réalisé :	
- CA TTC : 35 880,00 €	
- CA HT : 30 000,00 €	
Tranches :	
de 5 000 à 10 000 : 2 %	100,00
de 10 000 à 15 000 : 3 %	150,00
de 15 000 à 20 000 : 4 %	200,00
de 20 000 à 30 000 : 5 %	500,00
Total HT	950,00
TVA à 19,6 %	186,20
Net à votre crédit	1 136,20

8.2. Remarques.

La comptabilisation doit avoir pour effet de constater :

- le montant HT de la réduction commerciale accordée,
- la diminution de la TVA collectée (dette envers le Trésor Public),
- la diminution de la créance TTC sur le client.

Par ailleurs, selon la nature des biens faisant l'objet d'une réduction commerciale hors facture de doit, on utilisera les comptes suivants :

- 701 "Ventes de produits finis" => 7091 "R.R.R. accordés sur ventes de produits finis",
- 706 "Prestations de services" => 7096 "R.R.R. accordés sur prestations de services",
- 707 "Ventes de marchandises" => 7097 "R.R.R. accordés sur ventes de marchandises".

8.3. Annexes.

8.3.1. Annexe 8a : Comptes.

8.3.2. Annexe 8b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Client MARCEL Facture d'avoir n° AV870		
Totaux					

8.4. Correction.

8.4.1. Travail 8a : Comptes.

7097	44571	411
Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise sur	TVA collectée	Clients
950,00	186,20	1 136,20
Solde débiteur 950,00 €	Solde débiteur 186,20 €	Solde créditeur 1 136,20 €

8.4.2. Travail 8b : Journal.

Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
10-10-N	7097	Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise sur ventes de marchandises	Client MARCEL Facture d'avoir n° AV870	950,00	
	44571	TVA collectée		186,20	
	411	Clients			1 136,20
Totaux				1 136,20	1 136,20

SYNTHESE.

SYNTHESE OPERATIONS COMMERCIALES							
VENTES aux clients d'après les factures adressées							
Dans la comptabilité du FOURNISSEUR ou vendeur							
DOIT	701	7085	665	44571	4196		AVOIR
BRUT	706	Port	Esc.	TVA	Emballages	411	Retour BRUT
- Remise(s)	707	facturés	accordés	collectée	consignés	Clients	- Remise(s)
= NET COMMERCIAL							= NET COMMERCIAL
+ Port facturé							- Escompte
- Escompte							+ Port remboursé
= NET FINANCIER							= NET FINANCIER
+ TVA							+ TVA
= NET TTC							= NET TTC
Emballages consignés							Emballages déconsignés
NET A PAYER							NET A VOTRE CREDIT
		7091 7096 7097					AVOIR
							Réductions HT
							Rabais
							Remises
							Ristournes
							+ TVA
							NET A VOTRE CREDIT